



Fond'Action

**Mieux Vivre
en Terres d'Oc**



Rapport d'activité 2023

Agir collectivement pour le droit à la santé

Merci 

À nos Mécènes :



À nos Grands Mécènes :



À nos Bienfaiteurs :



GEC CONSEIL

NOTRE TERRITOIRE
VOTRE AVENIR

L'Édito du Président

Deux ans après sa création, le Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc tisse progressivement sa toile sur les territoires d'implantation de l'entreprise mutualiste VYV³ Terres d'Oc (Tarn, Ariège, Lot).

En effet, face aux défis du vieillissement, des maladies chroniques et du handicap, nous devons plus que jamais redoubler d'efforts et de créativité pour proposer des dispositifs de soins et d'accompagnement toujours plus adaptés aux besoins croissants des publics fragiles. Renforcer l'expertise de nos professionnels mais aussi la qualité de leurs conditions de travail, parfaire nos plateaux techniques ou encore expérimenter de nouveaux modes organisationnels sont autant de leviers pour optimiser le confort de nos patients et leurs proches aidants et favoriser le retour à l'autonomie.

Dans un environnement contraint sur le plan budgétaire, notre volonté d'aller de l'avant, de proposer des solutions innovantes et de nous battre pour parvenir à l'éclosion de nos projets constituent des atouts précieux pour le développement d'une offre de santé de proximité, performante et accessible au plus grand nombre.

Durant l'année 2023, la lisibilité du Fond'Action et des sujets accompagnés s'est trouvée consolidée par un plan de communication rythmé au gré des actualités du terrain traduisant notre engagement de transparence sur la bonne utilisation des fonds collectés.

Par ailleurs, le travail en réseau continu du Fond'Action a permis de fédérer 25 mécènes, entreprises et particuliers, pleinement sensibles à nos enjeux, et de concrétiser ainsi 4 projets d'accès à des soins d'excellence au cœur des territoires.

Un immense merci à nos généreux donateurs pour leur soutien et leur confiance !

Nicolas LLOPART,

Président du Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc.

Le présent rapport annuel d'activité est établi sur la période courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Il est complété par le rapport du Commissaire aux comptes, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe, elle-même constituée d'un compte d'emploi annuel des ressources et de son annexe.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 1. Préambule | 4 |
| 2. Fonctionnement interne du fonds | 5 |
| 3. Rapport du fonds avec les tiers..... | 7 |
| 3.1 Les actions de communication menées par le fonds | 7 |
| 3.2 Liste des partenaires du fonds..... | 12 |
| 3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds | 12 |
| 4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants..... | 13 |
| 5. Compte d'emploi des ressources | 19 |
| 6. Liste des libéralités reçues | 20 |

1. Préambule

Le fonds de dotation « Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc », a été créé le 1^{er} octobre 2021 et a clôturé son 2^{ème} exercice comptable le 31 décembre 2023.

Il a pour objet de mettre en œuvre ou soutenir toute action d'intérêt général, concourant à l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires des services de santé mutualistes de VYV³ Terres d'Oc. Il s'est donné pour priorités les 4 axes d'intervention ci-après :

- ✓ Favoriser le bien vieillir à domicile et en établissement
- ✓ Favoriser le retour à l'autonomie suite à un accident de la vie ou une maladie
- ✓ Mieux vivre avec son handicap
- ✓ Prendre soin autrement

Le siège social du fonds est fixé au 202 avenue de Pélissier – 81031 ALBI Cedex 09.

L'exercice 2023 a constitué une année charnière dans la structuration et le développement du Fond'Action. L'infographie ci-après résume en chiffre clés les avancées et réalisations concrètes.



2. Fonctionnement interne du fonds

Le Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc est géré par un Conseil d'Administration nommé pour 3 ans.



Muriel Roques-Etienne a rejoint le Conseil d'Administration le 19 septembre 2023, en qualité de personne qualifiée externe.

Le Président est assisté dans ses fonctions par Pierre Périlhou, Directeur Général de VYV³ Terres d'Oc. Le Conseil d'Administration désigne un commissaire aux comptes dès lors que le montant des ressources dépasse la somme de 10 000 € à la fin de l'exercice.

La gestion et la mise en œuvre des activités du Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc est assurée par une équipe de salariés de VYV³ Terres d'Oc, composée de la Directrice du développement mise à disposition à temps plein, assistée à temps partiel par une Attachée de direction pour le volet administratif et communication, ainsi que par une Cadre comptable pour la partie financière. Cette équipe opérationnelle intervient dans les domaines suivants :

- ✓ relations avec le Conseil d'administration
- ✓ relations avec les mécènes, donateurs et partenaires du fonds de dotation
- ✓ développement et gestion des outils et campagnes de communication
- ✓ pré-sélection des projets avant validation en Conseil d'administration
- ✓ comptabilité et contrôle de gestion

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours de l'année 2023, selon le calendrier et la tenue des ordres du jour présentés ci-après :

| | Ordre du jour |
|-------------------------|---|
| CA du 24 janvier 2023 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV du CA du 13/09/2022 2. Validation des outils (process projet - convention projet) 3. Plan d'actions démarchage des prospects 4. Ouverture de la collecte de fonds auprès des patients VYV³ Terres d'Oc 5. Point d'étape opération Écouter Voir – arrondi à l'euro supérieur 6. Points divers |
| CA du 16 mai 2023 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation PV CA du 24/01/2023 2. Etat des dons reçus et décision d'affectation 3. Point sur la gouvernance : proposition d'une personne qualifiée à un mandat d'administrateur 4. Projet d'évolution de l'équipe opérationnelle du Fonds 5. Projet de rapport d'activité 2022 6. Approbation des comptes annuels 7. Questions diverses |
| CA du 19 septembre 2023 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation PV CA du 16/05/2023 2. Accueil de Benjamin GIRAUDEAU, chargé de développement mécénat 3. Actualité des projets en cours 4. Proposition de nouveaux projets : <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de mobiliers dont des chevets frigos pour la nouvelle unité de soins palliatifs du CRPA • Acquisition de casques de réalité virtuelle pour la filière Domicile • Habitat inclusif aux Lices Pampidou • Financement de matériel d'orthoptie pour une maison de santé pluridisciplinaire de Labastide Murat (46) 5. Valorisation des mécènes 6. Questions diverses |

3. Rapport du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds

✓ Supports print

- Conception et diffusion d'affiches et flyers à destination des patients et familles du CMRF à l'occasion du lancement de l'appel à la générosité publique, autorisée par arrêté préfectoral du 09 août 2023 :



- Insertion d'une page dédiée au Fond'Action dans le livret d'accueil du CRPA de Valence d'Albigeois et le magazine des temps forts de l'année.



- ✓ Campagne promotionnelle dans le cadre du partenariat d'entreprise avec Ecouter voir via la diffusion d'un spot de 12 secondes dans 33 salles de cinéma CGR du Tarn et de l'Ariège sur le mois de septembre 2023
- ✓ Captation vidéos des témoignages de nos mécènes avec un relai sur nos réseaux sociaux et notre site internet



✓ **Captation vidéos des témoignages de nos bénéficiaires pour illustrer les projets soutenus par le Fond'Action**

Gillian

Projet Conduite automobile et handicap soutenu par le Fond'Action

★ Dans les premiers postulants, j'ai passé la consultation médicale avec la Préfecture au printemps, mon code en juin, et débuté le programme l'été 2022. Le temps des adaptations ergonomiques et c'était déjà le départ sur la route pour la conduite accompagnée ! C'est une offre rare en France... Je savais que je pourrais conduire mais le parcours aurait été compliqué. Le programme du CMRF est tombé au bon moment et au bon endroit. ★★



Michel, 64 ans

Bénéficiaire de la Maison Sport Santé Spécialisée VYV Form'Autonomie

Son objectif : « Perdre du poids pour intégrer un centre de remise en forme ! »



✓ **Évènementiels**



- **Le 11 mai**, à l'occasion de la soirée de gala de la Coupe de l'Amitié 2023 des clubs Rotary du Tarn et de Revel, organisée en faveur du Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc, intervention d'une délégation de VYV³ Terres d'Oc pour présenter le Fond'Action et plus particulièrement le projet « fauteuil de conduite adapté ».

- **Le 2 octobre**, au CMRF, Frédéric Malfilatre, Directeur Région Occitanie d'Harmonie Mutuelle, remettait officiellement un don de 4 000 € à Nicolas Llopart, Président du Fond'Action, en faveur du projet Maison Sport Santé spécialisée.

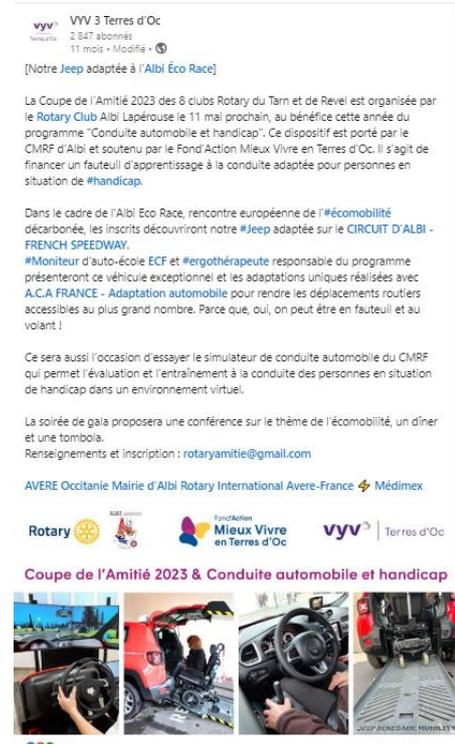


- **Le 18 octobre**, signature d'une convention de mécénat entre Marc Vérité, Responsable développement partenariats région Sud- Ouest Matmut, et Nicolas Llopart, Président du Fond'Action

- **Le 23 novembre**, réception à l'occasion de la livraison du fauteuil de conduite adapté au CMRF, en présence des mécènes du projet : Matmut, Perles & Co, Rotary Club Albi Lapérouse.



- ✓ **Poursuite d'une communication régulière autour du fonds de dotation par le biais de nos réseaux sociaux, notre site internet et nos différentes publications internes et externes.**



3.2 Liste des partenaires du fonds

Depuis la création du Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc, nous pouvons compter sur le partenariat avec Écouter Voir qui se traduit par des actions concrètes en faveur du fonds :

- ✓ **Création et diffusion du spot publicitaire** pour les salles de cinéma CGR du Tarn et de l'Ariège (cf. paragraphe 3.1)
- ✓ **Opération « arrondi à l'euro supérieur »** réalisée dans les magasins et centres audio des trois départements, qui a permis de récolter la somme de 508,04 € au bénéfice du Fond'Action en 2023
- ✓ **Mise à disposition de Cécile Hernandez, son ambassadrice territoriale de marque, en tant que Marraine du fonds de dotation**



3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

L'année 2023 a permis de consolider la méthode de prospection et de travail en réseau initiée en 2022, par la conduite des actions suivantes :

- ✓ Mise à jour et développement d'un fichier de prospection d'environ 130 entreprises du territoire
- ✓ Mise en œuvre de mailing et phoning pour décrocher des rendez-vous en face à face
- ✓ Conduite de 25 entretiens de présentation du fonds et de suivi des partenariats
- ✓ Participation à des réseaux d'affaires sur le Tarn (Castres Olympique, Sporting Club Albigeois, Résovalie Business Club, Dinabuy)

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Les projets présentés sont portés par les équipes des établissements et services de VYV³ Terres d'Oc.

Un processus de remontée des projets a été mis en œuvre afin de vérifier l'adéquation avec les critères d'éligibilité du fonds, ainsi que le cadrage de la démarche projet.

L'équipe opérationnelle du Fond'Action étudie les propositions sur la base de la fiche projet déposée et présente une sélection pour arbitrage auprès du Conseil d'administration. En cas d'intégration du projet au Fond'Action, un espace lui est dédié sur la page internet et la campagne de financement est créée pour promouvoir cette nouvelle action.

6 projets ont été soutenus par le Fond'Action en 2023, dont 4 ont été intégralement financés :

✓ **Projet 1 : Acquisition d'un mur d'escalade**

Objectif : Médiation par l'escalade pour renforcer les compétences cognitives, physiques et psychologiques des personnes en situation de handicap.

Le Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle (CMRF) à Albi accompagne des patients présentant des pathologies locomotrices ou neurologiques. La communauté médicale souhaite développer depuis 2014 une thérapie de rééducation/réadaptation par l'escalade.



Ce mur d'escalade améliorera la prise en charge des personnes en situation de handicap :

- notamment les victimes d'accidents de la route et de la vie quotidienne,
- mais aussi de patients jeunes présentant des troubles neurologiques et cognitifs, dans leur projet d'autonomie.

Pratiquée sur un mur inclinable, doté de prises ergonomiques et adaptées ainsi que de repères sensoriels, l'escalade agit à différents niveaux :

- moteur : renforce le tonus musculaire, améliore la coordination, la motricité fine, l'équilibre...
- cognitif : développe les capacités attentionnelles et de mémorisation, les capacités de résolution de problèmes, de planification, d'orientation dans le temps et dans l'espace...
- psycho-affectif : apprend à gérer ses émotions, gagner en confiance en soi et en l'autre.

Appréhendée dans une approche globale du patient, cette activité doit favoriser le retour à l'autonomie du patient ou une récupération maximale tout en agissant sur la dimension psychique et l'état de bien-être. Cet outil bénéficiera également aux patients de la Maison Sport Santé Spécialisée et pourra également accueillir, dans le cadre d'ateliers de motricité, le public petite enfance des crèches VYV Enfance.

Compte tenu des délais de fabrication de l'équipement et de formation des salariés encadrants, la livraison du mur et sa mise en service sont prévues pour le second semestre 2024.

⇒ Ce projet a été intégralement financé par le Fond'Action pour un montant de 31 104 €.

✓ **Projet 2 : Fauteuil de conduite**

Objectif : Permettre un retour à l'autonomie des personnes en situation de handicap grâce au permis de conduire.

Le programme « Conduite automobile et handicap » du CMRF est doté d'un véhicule permettant l'embarquement de la personne en situation de handicap complexe directement à la place du conducteur et en fauteuil roulant électrique.

Ce véhicule donne la possibilité, en l'absence totale de capacités de transfert, de s'entraîner à la conduite et de passer une régularisation ou même d'obtenir son permis.



Il était indispensable d'équiper ce nouveau véhicule d'un fauteuil roulant électrique disposant :

- de toutes les fonctions électriques (lift ou réglage de la hauteur de l'assise, relève jambes...);
- d'un appui-tête spécifique ;
- d'une possibilité d'inclinaison (assise et dossier) pour limiter la fatigabilité du conducteur et permettre la précision de sa posture pour maintenir ou maîtriser une conduite en toute sécurité ;
- des systèmes de fixation homologués « crash test », des sangles d'attache à plusieurs points.

Autant de fonctionnalités qui participent à la stabilité du conducteur et à sa vigilance pour la maîtrise du véhicule.

Ce fauteuil permet à l'ergothérapeute référente et coordinatrice du programme, lors des phases d'entraînement et d'essais, de vérifier la compatibilité des différents éléments du projet de réadaptation et de valider les spécialités des divers équipements.

Toutes les capacités de l'utilisateur ainsi que les facteurs extrinsèques sont ainsi prises en compte pour un positionnement sécuritaire.

⇒ Ce projet a été intégralement financé par le Fond'Action pour un montant de 13 283 €. La réception du fauteuil a fait l'objet d'une cérémonie officielle le 23 novembre 2023.

✓ **Projet 3 : Maison Sport Santé Spécialisée VYV Form'Autonomie**

Objectif : redonner l'envie de pratiquer une activité physique adaptée à un public éloigné de ces pratiques.



La Maison Sport Santé VYV Form'Autonomie est au service du mieux-être pour profiter pleinement de la vie ! Au sein du Centre Mutualiste de Rééducation Fonctionnelle à Albi, elle a pour objectif de favoriser le retour à l'activité physique des plus fragiles d'entre nous. Ce type de prise en charge s'effectue uniquement sur prescription médicale « Sport sur ordonnance ».

L'activité physique contribue à améliorer l'état de santé, l'autonomie et la qualité de vie des pratiquants. Ses bienfaits constituent un réel apport et permettent aux personnes de mieux vivre avec la maladie, de mieux supporter les traitements et d'avoir une meilleure qualité de vie. L'activité physique et sportive est reconnue comme une thérapie non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé depuis 2011.

Un bilan d'activité physique est proposé, suivi d'une orientation éventuelle sur l'un des **5 programmes d'activité physique adaptée** :

- Seniors (75 ans et +)
- Maladies chroniques et ALD
- Obésité morbide
- Handicap moteur et/ou cognitif
- Lombalgie chronique

Chacun comprend 12 séances collectives d'activité physique adaptée, un diagnostic final et un accompagnement vers une association sportive en milieu ordinaire, selon les situations des ateliers d'accompagnement diététique et psychologique. Les personnes accueillies trouvent dans notre Maison Sport-Santé - VYV Form'Autonomie :

- des professionnels de santé et du sport en capacité de leur proposer un accompagnement spécifique et personnalisé ;
- les compétences et ressources spécialisées (matériels, installations...) de notre centre de rééducation.

Le bilan de l'enquête de satisfaction 2023 fait apparaître un **taux de satisfaction de 100 %** :

- 65% des bénéficiaires se disent très satisfaits du bilan et 35% satisfaits.
- 96% des bénéficiaires sont très satisfaits des séances (4% moyennement) : convivialité, plaisir de pratiquer l'APA, séances adaptées aux besoins.

En termes de qualité de vie, les bénéficiaires relèvent les changements suivants :

- 11% déclarent ressentir moins de fatigue
- 54% déclarent avoir plus d'endurance
- 30% plus de force
- 46% un meilleur équilibre
- 34% une meilleure coordination
- 61% une meilleure souplesse
- 15% une amélioration du sommeil
- 38% ressentent moins de douleur
- 61% présentent un meilleur moral
- 30% une meilleure concentration
- 46% une meilleure connaissance de soi (limites et capacités)
- 34% une meilleure estime de soi
- 42% présentent moins de stress / anxiété
- 8% ressentent plus de joie
- 65% ont plus de confiance en l'activité physique
- 57% déclarent qu'ils ont créé de nouveaux liens

A la suite de leur programme :

- 92% des bénéficiaires ont mis en place et conservé des déplacements actifs
- 96% d'entre eux poursuivent l'activité physique
- 65% souhaitent continuer l'activité en cours
- 34% sont prêts à s'orienter vers une autre activité physique

⇒ Ce projet a été soutenu par le Fond'Action à hauteur de 18 356 €.

✓ **Projet 4 : Développement de l'orthoptie en milieu rural dans le Lot**

Objectif : Financement et mise à disposition auprès de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat de matériel de réfraction oculaire pour permettre l'installation d'orthoptistes au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).

L'auto-réfracto-kératotonomètre TONOREF® est un appareil destiné à l'exécution des mesures de réfraction objectives de l'œil, du rayon de courbure cornéen et de la pression intraoculaire.

Il permet de mesurer de manière non invasive et automatisée, en quelques secondes, les caractéristiques optiques de l'œil et d'évaluer s'il existe un défaut de réfraction de l'œil (myopie, hypermétropie, astigmatisme). Il s'agit notamment d'un examen obligatoire avant toute mesure de l'acuité visuelle ou prescription de lunettes.

L'exploitation de ce dispositif a démarré au cours du mois d'octobre 2023.

⇒ Ce projet a été intégralement financé par le Fond'Action pour un montant de 11 000 €.

✓ **Projet 5 : Réalité virtuelle soigné/soignant**

Objectif : ce projet s'inscrit dans un objectif global d'amélioration du quotidien des patients à domicile mais également de facilitation du travail des soignants et accompagnants.

Il consiste en l'acquisition de 4 masques de réalité virtuelle pour équiper les antennes VYV Domicile du Tarn (Albi, Cordes, Valence d'Albigeois et Castres) dans leur prise en soin des bénéficiaires âgés, fragiles ou en perte d'autonomie.



Technologie et séniors peuvent faire bon ménage sachant que la Réalité Virtuelle (VR) est facile d'utilisation pour cette tranche de la population. La VR apporte une approche non médicamenteuse efficace et innovante, capable de captiver les ressources attentionnelles, cognitives et sensorielles en faisant ainsi un outil idéal pour créer une bulle de déconnexion et améliorer le quotidien des bénéficiaires mais aussi faciliter le travail de ceux qui sont là pour eux.

Cette solution phygitale (physique et digital) au service de la santé contribue à :

- lutter contre le stress et l'anxiété
- favoriser le sentiment de bien-être et les interactions positives
- diminuer la douleur ressentie et améliorer le parcours de soins
- stimuler les fonctions cognitives et sensorielles
- permettre le répit de l'aidant

Objectif de soutien : 19 316 €

Ce projet, lancé fin 2023, a reçu 1 120 € de dons en décembre 2023.

✓ **Projet 6 : Vivre et être accompagné dignement en soins palliatifs**

Objectif : financer l'équipement hôtelier « confort » de l'unité de soins palliatifs du CRPA.



Le CRPA de Valence-d'Albigeois reçoit des patients âgés polypathologiques, atteints parfois de maladies graves évolutives ou terminales, et/ou nécessitant une adaptation des thérapeutiques antalgiques. Les troubles cognitifs liés au grand âge complexifient la situation et nous mènent à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour accompagner dignement ces personnes. Nos équipes s'impliquent, se forment, pour offrir une qualité de vie tout au long de l'hospitalisation de la personne âgée.

Depuis février 2023, le CRPA dispose d'une unité de soins palliatifs de 5 lits.

Pour optimiser et personnaliser la prise en charge des patients identifiés en soins palliatifs, le CRPA proposera, au-delà des soins habituels, des soins complémentaires comme la balnéothérapie à visée relaxante, l'aromathérapie... Les soignants s'attacheront à respecter autant que possible les volontés des patients : visite de l'animal de compagnie, alimentation plaisir, maintien des hobbies (peinture...). Une attention particulière sera portée à l'aménagement des locaux par la création d'espaces dédiés ainsi que l'aménagement des chambres.

Le projet consiste donc à doter la nouvelle unité de soins palliatifs d'un équipement hôtelier « confort » pour les patients et familles :

- Fauteuils-lits pour les accompagnants
- Mobilier pour le salon d'accueil des familles
- Chevets réfrigérés permettant de garder près du patient son alimentation plaisir ou des boissons fraîches

Objectif de soutien : 12 000 €

Ce projet, lancé fin 2023, a reçu un don de 5 000 € en décembre 2023.

5. Compte d'emploi des ressources

L'exercice 2023 a permis de collecter 73 993,69 € au total, dont l'affectation est précisée en point 6. Liste des libéralités reçues.

Dans la continuité de l'exercice 2022, la collecte de fonds a été orientée prioritairement auprès d'entreprises du territoire.

Dans le cadre d'une autorisation préfectorale délivrée le 09 août 2023, un appel à la générosité publique ciblé auprès des patients et familles accueillis au sein du centre de rééducation d'Albi a été lancé en septembre 2023.

Ainsi, 3 donateurs particuliers sont recensés sur les 25 mécènes de l'année 2023 dont les dons se valorisent au total à 320 euros.

S'agissant des sommes collectées auprès des entreprises privées, le don moyen s'élève à 3 350 €.

6. Liste des libéralités reçues

| Entité | Montant don | Date don | Affectation |
|----------------------------------|-------------|--------------|--|
| ÉCOUTER VOIR | 480,57 € | Février 2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| MALATERRE | 500,00 € | 01/02/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| COPEREX | 500,00 € | 23/02/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| Garage Automobiles Castraises | 500,00 € | 23/02/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| Chausson Publicité | 500,00 € | 19/03/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| ATN Environnement | 150,00 € | 23/03/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| Denta 3D | 7 000,00 € | 24/03/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| DELZONGLE | 1 000,00 € | 21/04/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| FIDAL | 2 000,00 € | 05/04/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| Perles & Co | 3 933,12 € | 01/06/2023 | CMRF – Fauteuil roulant électrique |
| ROTARY CLUB | 4 500,00 € | 23/06/2023 | CMRF – Fauteuil roulant électrique |
| RELYENS | 600,00 € | 08/06/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| MATMUT | 5 000,00 € | 23/08/2023 | CMRF – Fauteuil roulant électrique |
| ARTEMIS | 1 000,00 € | 12/06/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| HARMONIE MUTUELLE | 4 000,00 € | 01/09/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| GEC CONSEIL | 7 000,00 € | 25/09/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| KOESIO | 2 156,00 € | 10/10/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| CREDIT AGRICOLE | 13 854,00 € | 22/12/2023 | CMRF - Mur d'escalade |
| SRC Solution | 5 000,00 € | 06/12/2023 | CRPA – Soins palliatifs |
| Particulier | 200,00 € | 19/12/2023 | CMRF –Maison sport santé |
| Particulier | 20,00 € | 19/12/2023 | Domicile-Réalité virtuelle |
| MF 46 | 11 000,00 € | 21/12/2023 | Maison de Santé Labastide Murat- Matériel d'orthoptie |
| Particulier | 100,00 € | 27/12/2023 | Domicile-Réalité virtuelle |
| MARIOJOULS | 1 000,00 € | 21/12/2023 | Domicile-Réalité virtuelle |
| UP COOP | 2 000,00 € | 29/12/2023 | CMRF –Maison sport santé |



Fond'Action

**Mieux Vivre
en Terres d'Oc**

Nous contacter :

Fond'Action Mieux Vivre en Terres d'Oc
202 avenue de Pélissier
81000 ALBI

fondation.terresdoc@vyv3.fr
06 32 77 53 89

Faire un don en ligne
terresdoc.vyv3.fr/fondation

